



HAL
open science

80e anniversaire de la Libération - Les gendarmes parisiens et la délivrance de Paris

Benoît Haberbusch

► **To cite this version:**

Benoît Haberbusch. 80e anniversaire de la Libération - Les gendarmes parisiens et la délivrance de Paris. Les Notes du CREOGN, 2024, 106. hal-04735259

HAL Id: hal-04735259

<https://hal.science/hal-04735259v1>

Submitted on 14 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NOTES DU CRGN

Centre de Recherche de la Gendarmerie Nationale

Numéro 106 – Septembre 2024

Commandant Benoît HABERBUSCH (Dr)



Le cessez-le-feu par le clairon Ott de la Garde Républicaine lors de la Libération de Paris

CHAIRE
HiGeSeT



80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

LES GENDARMES PARISIENS ET LA DÉLIVRANCE DE PARIS

« On parle très peu du ralliement de la gendarmerie. Il a cependant été effectif et a constitué un atout très précieux pour les FFI [Forces françaises de l'Intérieur] de l'Île-de-France. »¹ Cet hommage d'un des principaux artisans de la Libération de Paris, le colonel Rol-Tanguy, conduit à s'interroger sur le rôle des gendarmes dans cet événement historique, alors que la mémoire les a éclipsés au profit des policiers de la Préfecture de police (PP). Cet oubli paraît d'autant plus surprenant que les 6 000 hommes qui composent alors cette force militaire lui confèrent un potentiel notable face aux 20 000 Allemands de la capitale.

À quelles unités appartiennent ces gendarmes « parisiens et banlieusards » ? Quelles sont leurs actions dans la Résistance et l'insurrection d'août 1944 ? Comment contribuent-ils au rétablissement de la légalité républicaine ? Enfin, quelle mémoire s'est transmise jusqu'à nos jours ? Les archives et les précédentes commémorations apportent de précieux éclairages sur ces aspects méconnus de l'histoire de l'Arme.

I) Début août 1944, une gendarmerie parisienne à l'heure du *Gross Paris*

1) Un ordre de bataille remodelé par l'Occupation

Déclarée ville ouverte, dès le 14 juin 1940, Paris subit l'occupation depuis quatre ans. Au-delà de la signalisation en allemand et des drapeaux à croix gammée, cette omniprésence s'affiche dans les lieux réquisitionnés, tels que l'hôtel Majestic, siège du haut commandement militaire allemand en France (*Militärbefehlshaber in Frankreich*, MBF) ou l'hôtel Meurice, dédié au commandement du *Gross Paris*.

Seuls militaires encore tolérés par l'occupant, les gendarmes ont dû revoir leur organisation². Leur direction s'est repliée à Romagnat, près de Vichy, mais des liens subsistent avec la section gendarmerie des territoires occupés du lieutenant-colonel de gendarmerie Sérignan. Censée être dissoute, la « Mobile » survit en banlieue grâce au camouflage de ses unités au sein de la gendarmerie départementale. La répartition de cette dernière s'articule autour de la caserne rue de Béarn, siège de légion, et de plusieurs brigades dans la capitale et la petite couronne. À Courbevoie, la caserne Charras accueille l'école des officiers de l'Arme, rapatriée de Pau depuis août 1943.

Directement rattachée à la PP, la Garde de Paris, qui a perdu son épithète de « républicaine », forme depuis février 1943 une légion de 3 000 hommes répartis dans des points névralgiques de la capitale : Penthievre, Babylone, Tournon, les Célestins, Schomberg, Monge et Nouvelle-France. Les Allemands s'accaparent la caserne Prince Eugène transformée en forteresse lors du soulèvement.

À l'été 1944, le poids de l'occupation est ressenti plus qu'ailleurs du fait des uniformes vert-de-gris présents devant les monuments emblématiques et des miliciens installés à la caserne de Reuilly. Selon un officier, on ne mesure pas assez « combien a été difficile pendant ces quatre années d'occupation le rôle de la gendarmerie et délicate sa situation en regard de l'ennemi toujours prêt (...) à la suspecter et des populations qui n'ont pas toujours saisi l'ingratitude de sa tâche »³.

Les forces de l'ordre ont été impliquées dans des missions contre les Juifs (rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942, camp de Drancy), les opposants politiques ou les réfractaires au Service du travail obligatoire (STO). La Résistance cible les plus zélés, comme ce capitaine

1 ROGER BOURDERON, Rol-Tanguy, Paris : Tallandier, 2004, p. 364-365.

2 Le commandant de la légion d'Île-de-France, installé au Fort de Montrouge, a autorisé sur 4 légions réparties sur 3 départements (Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne) : Seine-et-Marne (Melun), Seine-et-Oise (Versailles), Paris Sud-Ouest (Arcueil), Nord-Ouest (Courbevoie) et Paris Est (Paris-Minimes). Bernard Mouraz, « Les gendarmes de la rue de Béarn (Paris IIIe) au cours de l'été 1944, *La Cité* (Bulletin de liaison), n° 24, décembre 2005, p. 74-94.

3 Copie du rapport du 14 février 1945 du lieutenant-colonel Pourtier, commandant la légion de gendarmerie de Paris Nord-Ouest, fonds particulier.

de la section d'Exelmans dénoncé par *Libération*, le 21 décembre 1943, comme « *collaborateur acharné qui excite ses hommes à la recherche des réfractaires* »⁴.

La nomination de Darnand à leur tête, début 1944, aggrave le malaise avec la création des tribunaux de maintien de l'ordre et des cours martiales. Des gardes sont contraints de former des pelotons d'exécution à la prison de la Santé, les 30 avril et 15 juillet 1944. Certains osent refuser.

2) Un esprit de résistance avancé en août 1944 ?

À Paris, comme ailleurs, les gendarmes suivent la tendance de la population, avec une minorité de serviteurs zélés (souvent par anticommunisme), une majorité attentiste et une autre minorité dissidente. Ces pionniers de la Résistance ont souvent payé leur refus au prix fort, comme le chef d'escadron Vérine, fusillé à Cologne en 1943.

L'instauration du STO suscite une vague de résistance passive. Envoyé contrôler la gare d'Orsay, le lieutenant Théret incite ainsi ses hommes à fermer les yeux sur les réfractaires. Le sabotage administratif devient la règle pour l'adjudant-chef Armand à Exelmans et l'adjudant Lafleur rue de Béarn.

Les plus hardis rejoignent des réseaux de Résistance, comme Jade-Amicol pour le maréchal des logis-chef (MDLC) Le Bars de la Garde de Paris. En juillet 1944, 650 gardes (22 % du personnel) ont rejoint le mouvement « Libre Patrie », affilié à Vengeance⁵. Certains se spécialisent dans les faux papiers, comme le gendarme Le Goux ou le garde Fave qui réalisent des milliers de fausses cartes d'identité. D'autres choisissent la presse clandestine, à l'instar du gendarme Brisollier qui imprime chez lui jusqu'à 1 000 exemplaires du *Front national de la gendarmerie*.

Les forces de l'ordre n'échappent pas aux aspirations parfois antagonistes des chefs résistants. Pour les gendarmes, deux hommes incarnent cette opposition : le lieutenant-colonel en retraite Capdevielle, à la tête du Front national de la gendarmerie, d'inspiration communiste, et le général Hary, un artilleur, nommé chef des forces gouvernementales par le général de Gaulle.

Le noyautage des forces de gendarmerie représente un enjeu crucial dans la perspective de l'insurrection parisienne. À la Garde, le capitaine Chapoton se charge de l'infanterie et l'ex-chef d'escadron Mathis, de la cavalerie. Responsable du réseau Super-Nap (noyautage des administrations publiques) pour la Garde et la gendarmerie, le capitaine Artous est bien avancé dans sa mission, lorsqu'il est arrêté le 2 juin 1944. Sa capture empêche le passage massif de la gendarmerie dans l'insurrection.

La nouvelle des débarquements des 6 juin et 15 août 1944 encourage les gendarmes à entrer dans une Résistance plus active. Les renseignements sur les mouvements de troupes ou les aérodromes sont appréciés de Londres ainsi que l'aide apportée pour acheminer les armes issues des parachutages. Le MDLC Mornet de Paris-Minimes se distingue dans ce domaine. À Champigny, l'adjudant Leclair et les gendarmes Loutrage et Philippe sèment des clous sur les routes empruntées par les convois allemands. Pour d'autres, sonne l'heure de rejoindre le maquis, comme le capitaine Genty qui déserte le 12 juin 1944.

II) De la grève générale « aux trois glorieuses », 16 jours de révolte parisienne

1) Une grève générale pour paralyser la capitale

La mollesse de la répression policière, lors des manifestations du 14 juillet 1944, encourage le colonel Rol-Tanguy à déclencher l'insurrection, malgré les réticences du jeune général Chaban-Delmas, envoyé par de Gaulle.

Le 10 août, la grève des cheminots donne le signal. Les Francs-tireurs et partisans (FTP) entreprennent de placarder les affiches « *En avant pour la bataille de Paris* ». Le 13 août, le Comité directeur du Front national de la Gendarmerie d'Ile-de-France et de l'Orléanais incite les gendarmes à la grève, une première pour ces militaires. Le 15 août, la police emboîte le pas. De nombreux gardiens de la paix sont décrits en train d'errer « *en tenue civile autour des commissariats donnant l'impression très nette d'attendre des instructions* »⁶.

Mis à part le téléphone, dont les centraux téléphoniques restent aux mains des Allemands, plus aucun service public n'est bientôt assuré. Les rapports de gendarmerie révèlent l'ambiance de ces journées. Le 17 août, la situation est « *tendue* » à Noisy. Des « *queues interminables* » sont observées devant les boulangeries des III^e et X^e arrondissements. Considérés avec « *étonnement* » par la population, les gendarmes entendent des remarques désobligeantes dans le XIII^e arrondissement : « *Voilà les salauds qui vont donner la main à la Milice* »⁷. Certains veulent « *se mettre en civil pour aller cueillir du renseignement* ».

C'est le début de la valse des commandements. Quittant Vichy pour Paris le 9 août, le général Martin, directeur de la gendarmerie, obtient le 16 août une entrevue avec le colonel Lizet, chef départemental des FFI de la Seine. Mais sa proposition tardive de lui fournir ses gendarmes reçoit une fin de non-recevoir, et lui-même est bientôt rattrapé par l'épuration. Le 18 août, le lieutenant-colonel Hamel, commandant la légion de Paris-Est, reçoit la visite de son subordonné, le capitaine Rivalland, de la section de Raincy, venu lui signifier son remplacement sur décision d'Alexandre Parodi, délégué général du GPRF. Au colonel qui le menace de son arme, il lance : « *Mon colonel, si vous tirez, vous ferez cinq orphelins, mais vous serez abattu par mes hommes. Choisissez !* » L'ancien supérieur préfère se rendre⁸. Cette situation est préjudiciable à la gendarmerie qui, au lieu d'être engagée en tant que force constituée, disperse ses efforts en actions isolées.

4 CAZALS, Claude (colonel er), *La gendarmerie et la « Libération »*, Paris : Éditions de la Musse, 2001, p. 298.

5 *La Garde dans la Résistance*, 26 p., chantran.vengeance.free.fr

6 Copie des renseignements du 16 août 1944, le colonel Pellegrin, commandant la légion de gendarmerie de Paris-Est, fonds particulier.

7 Renseignements du 17 août 1944 fournis par la légion de gendarmerie de Paris Est, Service historique de la Défense – Département gendarmerie (SHD-DG), 13 P 14.

8 CAZALS, Claude, *op. cit.* note 4, p. 62.

2) « Paris libéré (...) par lui-même » avec l'aide des gendarmes ?

« Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'avoir une nouvelle Commune. » Cet avertissement du général de Gaulle témoigne du danger qui guette l'insurrection parisienne, au moment où Varsovie succombe sous les bombes. À défaut de revivre la « Semaine sanglante » de mai 1871, Paris connaît, du 19 au 26 août 1944, une semaine « démente » qui s'achève par les « trois glorieuses »⁹.

Le 19 août, le soulèvement débute à la PP. « L'insurrection, premier paradoxe, est venue du corps chargé de l'empêcher : la police parisienne, depuis quatre ans soumise et compromise, qui va passer d'un coup, dans un revirement expiatoire – et opportun – dans le camp de la révolte »¹⁰. Déjà présent depuis la veille, un peloton de gardes reçoit des brassards du Comité Parisien de la Libération (CPL). Envoyé dans le XIX^e arrondissement, où les Allemands tentent d'incendier les magasins généraux, il est applaudi par la foule¹¹.

Le 20 août, le lieutenant Meunier et 60 gardes renforcent les défenseurs de l'Hôtel de Ville qui subissent durant trois jours des assauts allemands. La capitale se couvre de barricades que des inconscients viennent visiter en spectateurs.

Le 21 août, le chef Biastre et le gendarme Serand, de la brigade de Mennecy, accompagnent jusqu'au QG des Alliés à Mainvilliers (Loiret) le commandant Gallois-Cocteau venu demander une intervention urgente vers Paris. Le 22, le garde Laboudance est tué en portant des armes à l'Hôtel de Ville. Cette mort, ainsi que celles du capitaine Chalvidan, le même jour, ou des gendarmes Malaviole et Fruchart le 18, sont révélatrices du prix payé par l'Arme, alors chargée d'obscur missions de liaison, de transport et de ravitaillement en soutien de l'insurrection. Le 24 août, le général Leclerc, arrivé la veille à Rambouillet, fait larguer du ciel le message « Tenez bon ».

Le 25 août, la 2^e DB arrive enfin à Paris, acclamée par une foule en liesse malgré les combats. Plusieurs gendarmes se distinguent sur des « points chauds » : le MDLC Billerey et le gendarme Seury au central téléphonique de la rue des archives, l'adjudant Richard à l'École militaire, l'adjudant Poirel et ses hommes au Grand Palais. En banlieue, le MDLC Billard commande un groupe de combat venu soutenir la brigade de Nogent-sur-Marne encerclée¹². Le général von Choltitz signe alors l'acte de reddition de la garnison allemande de Paris.

Le 26 août, le général de Gaulle descend les Champs-Élysées au milieu d'une véritable « marée humaine », malgré la menace des « tireurs des toits » qui tuent le gendarme Weyenberg place de l'Étoile et le garde Tibozi à l'hôtel Meurice. Le garde Ott, trompette de la Garde, a l'honneur de sonner le cessez-le-feu devant l'Hôtel de Ville. La fête est gâchée par un raid aérien allemand qui coûte la vie à 13 gardes de la caserne Schomberg et à la fillette de l'un d'eux.

III) Du rétablissement républicain à la construction d'une mémoire de la Libération

1) « Ça balance pas mal à Paris », entre restauration de l'autorité et épuration

« La loi inique de l'occupant n'est plus qu'un souvenir. C'est la loi française, la légalité républicaine que la gendarmerie, meurtrie mais debout et raidie par la souffrance, prend de nouveau en charge »¹³. Le directeur de la gendarmerie donne lui-même le ton du changement, dès le 1^{er} numéro de la revue de l'Arme paru à la Libération.

Conçue avant même le débarquement de juin, cette transition s'applique sans tarder. La Garde redevient républicaine le 23 août 1944. Deux jours plus tard, la direction de la gendarmerie se réinstalle à Paris. Il est temps de remettre de l'ordre dans le haut commandement qui a connu trois structures différentes, entre le 21 juillet et le 25 août 1944.

Cette « pagaille » est confirmée par un officier venu prendre ses fonctions : « Il y avait là pratiquement tout le personnel officier et sous-officier de la direction de Vichy, 2 ou 3 officiers qui venaient de Londres et des officiers de la région parisienne. Tout ce monde essayait de se placer et cela m'a donné une impression pénible »¹⁴. Cette reprise en main a également pour but d'éloigner la double menace de la tutelle de l'Allied Military Government for Occupied Territories (AMGOT) et de l'emprise communiste¹⁵.

L'épuration est une priorité. Peinant à limiter sa forme extra-judiciaire, illustrée par les femmes tondues, les gendarmes s'évertuent à lui donner un caractère légal avec l'instauration, le 22 septembre, d'une commission d'épuration et de réintégration des personnels militaires. Le Front national de la gendarmerie installe son propre comité au 53 boulevard de la Tour Maubourg. À la légion de gendarmerie de Paris, 34, 5 % des effectifs sont touchés par ses mesures : 69 dossiers sont constitués (19 officiers et 50 sous-officiers) pour 2 000 personnels¹⁶. La mutation est privilégiée, mais 40 % de ces militaires doivent quitter l'Arme : soit 11 révocations, 10 mises en non-activité ou en disponibilité et 7 mises à la retraite.

Certains chefs font preuve de mansuétude, à l'image du commandant du 2^e groupe de brigades motorisées de Maisons-Alfort. Quelques jours avant la Libération de Paris, il préfère hospitaliser un lieutenant qui s'est compromis pendant l'Occupation. Ce dernier disparaît après son congé de convalescence¹⁷. D'autres affaires ne peuvent toutefois être minorées, comme les pelotons d'exécution à la prison de la Santé ou le comportement de certains gendarmes au camp d'internement de Drancy. D'anciens internés déposent plainte contre 15 militaires de l'Arme¹⁸.

9 MURACCIOLE, Jean-François « Les "trois glorieuses" de Paris, 24, 25 et 26 août 1944 », dans *La Libération de Paris. 19-26 août 1944*, Paris, Tallandier, 2013, p. 191-250.

10 FORCARI, Christophe, JOFFRIN, Laurent. Août 1944 : la liberté guidant Paris [en ligne]. *Libération*, 22 août 2014. Disponible sur : https://www.liberation.fr/societe/2014/08/22/aout-1944-la-liberte-guidant-paris_1085140/

11 Colonel Pierre Bongat, officier de infanterie de la garde républicaine. *Sous le plumet rouge*, n° 106, décembre 2004, p. 16-19.

12 Copie du rapport du 15 janvier 1945 du chef d'escadron Colas, commandant le groupement territorial de Vincennes, fonds privé.

13 MEUNIER (colonel). La gendarmerie libérée. *Annales de la Gendarmerie*, n° 1, janvier-février 1945, p. 5-6.

14 CAZALS, Claude, *op. cit.* note 4, p. 269.

15 MURACCIOLE, Jean-François, (dir), « Que veut le parti communiste ? », dans *op. cit.* note 9, p. 75-86.

16 Copie du rapport du 23 août 1945 du lieutenant-colonel commandant la légion de gendarmerie de Paris, fonds privé.

17 CAZALS, Claude, *op. cit.*, p. 253.

18 EPELBAUM, Didier. *Les déshonneurs du capitaine Vieux*, Paris : Stock, 2009, 329 p.

2) Une mémoire institutionnelle hagiographique ?

« On peut estimer qu'environ une centaine d'ouvrages de mémoire abordent la libération de Paris, explique Jean-François Muracciole. (...) À titre de comparaison, c'est sur les doigts d'une main que l'on compte les ouvrages similaires consacrés à la libération de Lyon ou de Marseille »¹⁹. Ce souvenir peut aussi passer par certains objets²⁰.

Chez les gendarmes, la circulaire n° 5 690/GEND.T du 13 novembre 1944, prescrivant de recenser leur contribution à la cause de la Résistance, révèle la nécessité de redorer une image ternie par la collaboration. « La part prise par la gendarmerie à la Résistance s'échelonne sur quatre années », écrit le chef d'escadron Colas²¹. « À défaut d'organisation intérieure, au moment de la libération, chacun a mené le bon combat dans sa sphère pour que VIVE LA FRANCE (sic) », assure le colonel Pourtier²². « À divers titres et sous les formes les plus variées, le personnel de la légion de la garde républicaine de Paris a rendu, depuis le 25 juin 1940, de très nombreux services à la cause de la Libération », soutient le lieutenant-colonel Hurtel²³.

Les cérémonies patriotiques renforcent l'idée d'appartenance au camp des vainqueurs, qu'il s'agisse de la remise des drapeaux de l'Arme aux Célestins le 5 octobre 1944, de la venue du ministre de la Guerre Diethelm le 15 décembre 1944²⁴ ou du défilé de l'école des officiers le 14 juillet 1945.

Les récompenses honorent les plus méritants, tel le garde Ménard cité à l'ordre du régiment pour ses attaques de plusieurs véhicules, dont un char Tigre avec un cocktail Molotov, et la capture de trois canons anti-chars à Ivry. Pour les morts, les baptêmes de promotion ou de casernes, ainsi que les lieux de mémoires, perpétuent leur sacrifice. Dès 1947, l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) honore le capitaine Chalvidan qui donne son nom à une plaque à la caserne Exelmans et à une rue du Plessis-Robinson. En 2017, la 123^e promotion choisit le général de division Artous. Parrain de la 77^e promotion des aspirants, le garde Tibozzi a également laissé son nom à la caserne de Sainte-Lucie de Tallano (Corse), sur une plaque de celle de Nouvelle-France et au 6 rue Castiglione à Paris. Parrain de la 431^e promotion de l'école de gendarmerie de Montluçon, le garde Laboudance a une plaque nominative dédiée à l'Hôtel de Ville, à l'angle de la rue de Rivoli et de la place Baudoyer.

Les dates commémoratives de la Libération de Paris favorisent les initiatives. En 1995, un officier rappelle la contribution des gendarmes d'Ile-de-France²⁵. En 2014, le musée de la gendarmerie s'associe avec l'ONAC pour honorer 6 militaires de l'Arme seine-et-marnais²⁶. En 2019, lors du 75^e anniversaire, des photos publiées sur le Net témoignent des diverses façons de commémorer l'événement : on y voit une réserviste porte-drapeau venue assister à la messe ou un reconstituant arborant une tenue de gendarme de 1944²⁷.

Au total, les pertes de la Libération de Paris s'élèveraient à moins de 3 000 tués pour les Allemands, 1 000 tués et blessés pour les FFI, 600 tués pour les civils, 130 pour la 2^e DB, 177 policiers et 29 gendarmes²⁸: un bilan éloigné des batailles de Varsovie ou de Berlin.

Le général Bradley reconnaît lui-même, dans ses mémoires, que « la ville n'avait plus aucune signification tactique. En dépit de sa gloire historique, Paris ne représentait qu'une tache d'encre sur nos cartes ». En revanche, côté français, l'insurrection parisienne revêt une importance politique cruciale, notamment pour le général de Gaulle, qui entend restaurer l'autorité légale du pays et affermir sa reconnaissance internationale. Comme la PP, la gendarmerie entretient la mémoire de ses quelques gendarmes tombés pour la Libération de Paris. Toutefois, d'autres gendarmes franciliens ont contribué à la libération de la province, comme le MDLC Denis et les gendarmes Ségalen et Isamboug d'Issy-les-Moulineaux, tués le 30 août 1944 près d'Ardenes (Indre). Leur histoire mériterait également d'être étudiée.

Le Commandant Benoît Habermusch est co-titulaire de la Chaire de recherche Histoire, Gendarmerie, sécurité et Territoires(s) (HiGeSet), chef du département Stratégie Recherche du CRGN, docteur en histoire.

Le contenu de cette publication doit être considéré comme propre à son auteur et ne saurait engager la responsabilité du CRGN.

19 MURACCIOLE, Jean-François. « Introduction », dans *op. cit.* note 9, p. 13-22.

20 AIOLFI, Xavier, ORDAS, Jean-Baptiste. *Mémoires d'objets, histoire de la libération de Paris*, Rennes : Éditions Ouest-France, 180 p.

21 Copie du rapport du 15 janvier 1945 du chef d'escadron Colas, commandant le groupement territorial de Vincennes, fonds privé.

22 Copie du rapport du 10 février 1945 du colonel Pourtier, commandant la légion de gendarmerie de Paris Sud-Ouest, fonds privé.

23 Copie du rapport du 13 février 1945 du lieutenant-colonel Heurtel, commandant la légion de garde républicaine de Paris, fonds privé.

24 Une réunion des chefs de corps à la direction de la gendarmerie. *Annales de la gendarmerie*, n° 1, janvier-février 1945, p. 52-54.

25 LEFEBVRE-FILLEAU, Jean-François (capitaine). Les gendarmes départementaux dans la libération de l'Ile-de-France. *Revue de la gendarmerie nationale*, n° 178, 3^e trimestre 1995, p. 53-54.

26 *Destins de gendarmes en Seine-et-Marne, Libération, 1944*, Limoges, SDG, 2014, 20 p.

27 JOFFRIN, Laurent. 25 août 1944 à Paris, « Libération » paraît [en ligne]. *Libération*, 25 août 2019. Disponible sur : https://www.liberation.fr/france/2019/08/25/le-25-aout-1944-a-paris-liberation-paraît_1747275/

28 Sur ces 29 morts, 13 sont liées au bombardement de Schomberg et 3 à des accidents. Voir : DUPLAN, Raymond. *Dictionnaire des gendarmes morts à la Libération*, à paraître.